



REACH

Règlement (CE) n° 1907/2006 du parlement et du conseil du 18 décembre
2006

Le groupe Semo Flexible Packaging, fabricant d'emballages polyéthylène, comprenant les usines de Semoflex Pyrénées/France, Semoflex Val de Loire/France, Semoflex Vosges/France et Semoflex Transilvania/Roumanie, n'est pas concerné par l'étape d'évaluation et d'enregistrement, néanmoins, en tant qu'utilisateur ,en aval, de substances chimiques, nous sommes en relation étroite avec nos fournisseurs pour qu'ils nous assurent , de la prise en compte de cette réglementation.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des éventuelles évolutions de ce sujet.

A Vecoux, le 16 avril 2008

A.Guignon

*Responsable sécurité/environnement/groupe SEMO FLEXIBLE PACKAGING
Semoflex Vosges Bp 40091 Vecoux 88200 Remiremont cedex France
Tél 03 29 61 91 17 – 06 78 85 83 92
a.guignon@semoflex.com
www.semoflex.com*